

Lutter contre les réformes Macron

Argumentaire n°2 - Réforme du Code du travail et paupérisation

Après 40 ans de politiques de l'emploi, de flexibilisation du travail et d'exonérations sociales et fiscales en faveur des entreprises, la France est toujours engluée dans un chômage de masse : 6,6 millions de personnes sont inscrites à Pôle emploi, soit 12 % de la population active.

Les 40 milliards de cadeaux annuels aux entreprises du crédit impôt compétitivité emploi (CICE) du gouvernement Ayrault et le pacte de responsabilité du gouvernement Valls en 2013 sont à l'évidence un fiasco : aucun effet sur la croissance et pas d'effet observable sur l'investissement ou les exportations. 2015 et 2016 furent des années fastes pour les patrons : loi Macron, loi Rebsamen et loi El Khomri qui ont permis de déréglementer le travail et d'affaiblir les instances représentatives du personnel.

Pendant la même période, l'emploi précaire a littéralement explosé avec la multiplication des contrats temporaires (CDD et intérim) de plus en plus courts. En 2016, 87 % des nouvelles embauches ont été faites en CDD, et 70 % en CDD de moins d'un mois. Le taux de pauvreté montre bien la violence des politiques de l'emploi menées depuis des décennies. En 2015, notre pays affichait un taux de pauvreté de 13,6 %.

L'Allemagne est présentée comme l'exemple à suivre en Europe depuis les lois Hartz promulguées dans les années 2000 qui réformaient le droit du travail allemand. Nos dirigeants vantent son faible taux de chômage qui avoisine les 5,6 %. Mais on oublie de rappeler que le taux de pauvreté en Allemagne est de 16,7 % (source Eurostat), que 67 % des chômeurs allemands sont exposés au risque de pauvreté (source OCDE) et que le risque de pauvreté est trois fois plus élevé pour les retraités allemands que français. Notons que le seul résultat des lois Hartz est d'avoir permis de créer deux millions d'emplois précaires supplémentaires sur dix ans !

En Espagne, la réforme du marché du travail adoptée en 2012 facilite les licenciements et permet aux employeurs de déroger aux conventions collectives. La population s'appauvrit avec un chômage global de plus de 20 % et de 45 % pour les jeunes, le développement du travail temporaire et d'un travail indépendant sous-payé. En 2015, 525 100 emplois ont été créés en Espagne dont 335 100 sont des contrats temporaires à temps plein (63,82 %) et 24 800 des emplois à temps partiel (4,72 %). Le taux de pauvreté est de 22,2 %.

L'Angleterre a mis en place depuis 2014 les contrats dits « zéro heure ». Ces contrats très précaires sont une régression notable pour les droits sociaux des salarié-es anglais puisqu'ils ne garantissent ni volume horaire ni salaire minimum. Le salarié est susceptible d'être appelé la veille au soir pour travailler et son activité peut s'arrêter tout aussi brutalement. De fait, les salarié-es en contrat zéro heure ne bénéficient pas de congés payés, ni d'indemnité maladie. Le taux de pauvreté de l'Angleterre est équivalent à celui de l'Allemagne.

Le gouvernement est prêt à tout sacrifier pour un taux de chômage bas : la qualité de l'emploi et la cohésion sociale. **Pourtant, toutes les réformes initiées par nos voisins européens ont montré que le seul résultat est la paupérisation massive de la population.**

MARDI 12 SEPTEMBRE, POUR DEFENDRE NOS DROITS

TOUTES ET TOUS EN GREVE